LOURDES Cœur des Pyrénées
VILLE DE LOURDES

INFORMATION MUNICIPALE

SECTEUR PARADIS / PEYRAMALE

Travaux sur le réseau gaz du 11 au 27 octobre

CIRCULATION

Rues barrées

- **Du 11 au 27 octobre**, la rue Marie Saint-Frai est barrée depuis l'avenue Peyramale. Les véhicules voulant se diriger vers la rue Marie Saint-Frai sont déviés par la rue Massabielle puis la rue Marie Saint-Frai.
- **Le 12 octobre**, l'avenue Peyramale prolongée est barrée à tous les véhicules.
- **Du 11 au 27 octobre** l'avenue Peyramale prolongée est barrée aux poids lourds.

Chaussée rétrécie

Du 11 au 27 octobre, la chaussée est rétrécie comme suit :

- Carrefour Pont Vieux/avenue Peyramale/rue Marie Saint-Frai/avenue Bernadette Soubirous.
- Avenue Peyramale prolongée pour les véhicules légers.
- Carrefour Esplanade du Paradis/pont Peyramale/avenue du Paradis.

STATIONNEMENT

Du 11 au 27 octobre, le stationnement est interdit, dans les zone visées ci-dessus en fonction des besoins du chantier.

L'accès aux riverains sera conservé pendant toute la durée des opérations.

En vous remerciant pour votre compréhension et restant à votre écoute,

La Ville de Lourdes

Ne pas jeter sur la voie publique - Imprimé par nos soin

Ville de Lourdes, 2 rue de l'Hôtel de Ville - 65100 Lourdes
Tél. : 05 62 94 65 65 | E-mail : sg@ville-lourdes.fr
www.lourdes.fr
@VilledeLourdes